Image not found or type unknown

ESCROQUERIE studio 1 latte cassée

Par **Zoolander**, le **07/07/2014** à **14:47**

Bonjour,

J'étais locataire d'un studio et une latte s'est cassée sur le BZ canapé-lit et quelques tâches de vernis rose fuschia est tombé sur la housse ET la propriétaire RETIENS 300€ de ma caution de 520€ pour racheter le BZ complet.

Est que c'est légale et surtout QUE FAIRE???

Par **janus2fr**, le **07/07/2014** à **16:16**

Bonjour,
Vous avez commis des dégradations, il est donc normal que vous en payiez les réparations.
A priori, il faut changer la housse du BZ et remplacer une latte. Choses qui ne sont peut-être pas évidentes et peuvent nécessiter le remplacement complet. Tout au plus, pourriez-vous demander à ce qu'un coefficient de vétusté soit appliqué si le BZ était ancien.
Pour éviter ce désagrément, il vous appartenait de procéder vous-même aux réparations avant l'état des lieux. Il n'est pas évident, d'ailleurs, que cela vous aurait couté moins de 300€...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés